

Réponse à question orale de Valère Lovis au sujet de la fermeture estivale du Tritout

Monsieur le président, Mesdames Messieurs les conseillers généraux,

En préambule, le Conseil communal rappelle qu'une interpellation de décembre 2021 déposée par Damien Voisard posait un peu le même genre de questions, je m'excuse car la réponse sera relativement semblable ...

Concernant le mécontentement grandissant de la population, le Conseil communal n'a pas ou presque pas de retours allant dans ce sens...

Le TRITOUT est notre point de collecte principal qui permet de revaloriser une bonne partie des déchets des habitants de nos quatre localités. Courchapoix a également adhéré à l'infrastructure. Cela démontre que notre déchetterie est idéale.

Pour l'heure, il n'est pas question d'élargir les horaires d'ouverture ou encore de réduire les fermetures des vacances.

La fermeture de deux semaines permet à Caritas de respecter le cadre légal pour ses employés. En effet, tous les employés doivent bénéficier de deux semaines consécutives à minima par année.

Actuellement, notre déchetterie ne ferme que deux semaines en été ainsi qu'une semaine en octobre. Par ailleurs, pendant la période de fermeture estivale, une ouverture spéciale est organisée un samedi matin pour les déchets verts. Ainsi, les habitants ne disposant pas d'un compost privé ou n'ayant pas privilégié la technique du mulching pour la tonte du gazon, ont la possibilité d'éliminer leurs déchets verts.

Le reste des déchets peut sans autre être éliminé dans les écopoints de Vermes, Corban et Montsevelier si c'est vraiment un problème urgent. Cependant, le Conseil communal souhaite tout de même rappeler qu'il n'est pas judicieux d'inciter les habitants de Val Terbi à utiliser les différents sites. En effet, cela provoquerait une augmentation du trafic automobile entre les localités et irait à l'encontre des nombreux efforts consentis par les autorités en matière de préservation de l'environnement.

On peut encore noter que la fermeture estivale de deux semaines coïncide avec les vacances horlogères.

Je vous remercie pour votre attention.

Pour le Conseil communal, Fabien Chételat